Projet Tremplin
Position CFDT

Le 29 Novembre 2022,

A l'attention de Jérôme Siméon, Pierre-Alain Coget, Gaël Coenen, Sabine Shenk, Isabelle Hagard, Arnaud Demesse

Copie : Fédération CFDT F3C, élus CFDT MH et CPN, Conseil de Liaison CFDT

Mesdames, Messieurs,

Le projet « Tremplin » a été présenté aux élus et RS au CSE Appli du 29 septembre 2022, dans le cadre de la consultation sur le projet d'évolution des organisations Apps et FS France au 1er janvier 2023. Ce projet a fait l'objet d'une déclaration des élus de la CFTC à laquelle se sont associés les élus **CFDT**.

La **CFDT**, à travers sa participation active au CPN, à la mission Handicap (MH), aux différentes COS, a démontré depuis très longtemps sa volonté d'améliorer sur le long terme le taux d'emploi des personnes en situation de handicap (PSH). En théorie, toute initiative visant à améliorer ce taux d'emploi est effectivement la bienvenue, y compris le renforcement d'une offre numérique spécialisée.

En pratique, comme nous vous l'avons déjà exprimé, nous sommes convaincus que la méthode présentée par la Direction n'est pas la plus efficace ni la moins risquée :

- Premièrement, la MH et le CPN, instances paritaires, n'ont pas été associées pleinement à la genèse de ce projet, ce qui a provoqué des réactions vives mais légitimes parmi des élus très impliqués et qui ont œuvré depuis de nombreuses années pour une meilleure inclusion des PSH.
- Deuxièmement, l'accord en en faveur de l'emploi des PSH est toujours en vigueur et ne prévoit pas le déploiement d'un tel projet. Cet accord n'est donc pas respecté.

La **CFDT** demande donc :

- **Le retrait** du projet Tremplin du processus d'Information/Consultation
- **La suppression du principe d'«entité»** dédiée qui nous semble dangereuse car contredisant le principe fondamental d'inclusion. Les salariés qui arriveraient dans le cadre de ce dispositif Tremplin doivent être pris en charge par la MH comme actuellement et sur les projets existants.
- La mise en place d'un **groupe de travail commun**, piloté par le CPN et la MH pour travailler sur un projet alternatif qui respecte les instances et le principe d'inclusion. Dans ce cadre, nous pourrions solliciter le cabinet Execo pour mieux définir le rôle de chaque partie prenante.

Enfin, nous souhaitons rappeler les bons résultats de la MH (taux de 3,42%, loin des 6 % mais supérieur au taux moyen dans les ESN). Le projet Tremplin, fausse bonne idée sans doute, pourrait déstabiliser l'organisation actuelle et nuire à l'objectif recherché et à la politique RSE du groupe Capgemini, en cassant l'image attractive de l'entreprise auprès des populations TH.

La **CFDT** vous propose donc de retravailler ensemble ce projet sur les bases indiquées ci-dessus pour aboutir à un nouveau projet, réellement pertinent, opérationnel et inclusif.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos considérations.

Veuillez agréer nos salutations syndicales,

La **CFDT** Capgemini